

# Bulletin Communal

RENDEUX



Commune de Rendeux  
Rendoux - Beffe - Hodister - Marcourt

**N°149**

Décembre 2020

*Bulletin d'informations communales*



# Vos élus



## **BOURGMESTRE**

LERUSSE Cédric  
Rue des Martyrs, 30  
6987 MARCOURT  
0476/91.17.70  
cedric.lerusse@rendeux.be



## **1<sup>er</sup> ECHEVIN**

TRICOT Benoît  
Rue du Monument, 22  
6987 WARISY  
0478/58.81.05  
benoit.tricot@rendeux.be



## **2<sup>ème</sup> ECHEVINE**

CARLIER Audrey  
La-Golette, 16°  
6987 RENDEUX  
0479/37.44.59  
audrey.carlier@rendeux.be



## **3<sup>ème</sup> ECHEVIN**

COLLIN Louis-Philippe  
Rue de la Forêt, 28  
6987 MARCOURAY  
0479/02.15.64  
louis-philippe.collin@rendeux.be



## **PRESIDENTE DU CPAS**

DETHIER Lucienne  
Lavaux, 17  
6987 CHEOUX  
084/47.73.23 – 0472/75.46.20  
lucienne.dethier@rendeux.be



## **PRESIDENT DU CONSEIL**

ONSMONDE Frédéric  
Route de Marche, 45  
6987 RENDEUX  
084/36.83.09 – 0473/84.79.96  
frederic.onsmonde@rendeux.be



## **CONSEILLERE**

SPEYBROUCK Elise  
  
elise.speybrouck@rendeux.be



## **CONSEILLER**

CORNET Albert  
Rue de l'Eglise, 55  
6987 BEFFE  
0478/52.63.33  
albert.cornet@rendeux.be



## **CONSEILLER**

DEPIERREUX Sébastien  
Rue des Hêtres, 24A  
6987 NOHAIPRE  
0475/45.72.70  
sebastien.depierreux@rendeux.be



## **CONSEILLERE**

RASKIN Carole  
Rue de Hotton, 69  
6987 RENDEUX  
0496/94.13.00  
carole.raskin@rendeux.be



## **CONSEILLER**

RASKIN Marc  
Route de Soy, 17B  
6987 TRINAL  
0470/69.38.64  
marc.raskin@rendeux.be



## **CONSEILLER**

SONET Dominique  
Rue de Dochamps, 3  
6987 DEVANTAVE  
0473/68.71.98  
dominique.sonet@rendeux.be

# Sommaire



## Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres en bonne qualité afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un CD, un envoi Wettransfer ou un email à l'adresse **louise.grevisse@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

**Rédaction - Documentation - Diffusion**  
ADMINISTRATION COMMUNALE  
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :  
ANTOINE Christian, ARNOULD Frédéric,  
BASTIN Déborah, CLOSON Martin,  
COLLIN Louis-Philippe, ENGLEBERT Fanny,  
GREVISSE Louise, HAINE Quentin,  
LECLERCQ Pierre-Eric, LERUSSE Jeanne,  
NIHON Joseph, ONSMONDE Frédéric,  
RUBE Hans, RINGLET Murielle,  
TRICOT Benoît, WATHIEU Roland.

• Vos élus	2
• Edito - Actualités communales	4
• Environnement	7
• Devoir de mémoire	11
• Travaux	12
• Enseignement	14
• Etat civil	14
• Enfance - Tourisme	15
• Jubilés 2020	16
• Culture	18
• Agriculture	19
• CPAS	26
• CCCA	28
• Rencontres et témoignages	30
• Solidarité	32
• Divers	34
• Infos utiles	38
• Services de garde	39



Cédric  
LERUSSE  
Bourgmestre

# Edito

## Actualités communales

### Éditorial

Madame, Monsieur,

La fin de l'année approche à grands pas et, avec elle, la période des fêtes et des réveillons. A l'heure où j'écris ces lignes, il est trop tôt pour savoir comment nous pourrions vivre ces moments, mais il est plus que probable qu'ils seront bien différents des autres années.

L'année 2020 restera gravée dans la mémoire collective et inscrite dans les livres d'histoire pour avoir connu une crise sanitaire mondiale. Quelles en seront les conséquences sur le moyen et long terme ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Sans doute, lorsque cette crise sera terminée, nous aurons l'impression de nous réveiller avec «une gueule de bois», un peu comme groggy en raison des moments traversés, lesquels auront été particulièrement difficiles pour certains d'entre nous.

Plus que jamais, les vœux de Nouvel An auront une saveur toute particulière. Le «Bonne année, bonne santé» ne sera pas une petite phrase de circonstance, mais un réel message d'espérance.

Car nous aspirons tous à retrouver une vie normale, à revoir sans barrières nos familles et nos amis, à embrasser et prendre dans nos bras ces personnes qui nous sont chères, à revivre des moments de convivialité dans nos villages.

Les vaccins tant attendus sont en cours de préparation et seront prochainement distribués. Ils sont sans doute une des clés pour vaincre définitivement cette COVID-19. Mais pour l'instant, et pour un moment encore, il nous faut respecter les gestes barrières qui sont le meilleur moyen de prendre soin de notre santé et de celle des autres.

Restons en tous cas positifs et solidaires. En cette période de fêtes, trouvons le moyen de communiquer de la bonne humeur et de transmettre des sourires. Pourquoi ne pas envoyer une carte de vœux à un voisin ou à une personne plus esseulée ? Et si nous en avons la possibilité, garnissons plus que jamais nos maisons et leurs abords afin de préserver l'ambiance de Noël et d'égayer les longues soirées d'hiver.

Je vous souhaite de passer d'agréables moments dans vos foyers et j'espère que, bientôt, le printemps nous apportera le réveil tant souhaité et une belle année 2021 !





## La démocratie locale se réinvente...

C'est à un nouvel exercice que le Président du Conseil communal, Frédéric ONSMONDE, s'est attelé ces mois de novembre et décembre: organiser et gérer des séances de Conseil communal en vidéoconférences. Celles-ci étaient retransmises en direct sur YouTube. Les réunions en présentiel étant déconseillées à cause de l'évolution de la crise sanitaire.

Frédéric ONSMONDE :

*«Depuis le 03 décembre 2018, j'occupe le poste de Président du Conseil communal. Cela consiste à ouvrir et clôturer la séance, veiller au respect de l'ordre du jour et au bon déroulement des débats pendant le Conseil. Je suis également chargé du maintien de l'ordre durant la séance. C'est une expérience enrichissante en tant qu'élu.*

*Cette année très particulière, a bouleversé nos habitudes et notamment celles du Conseil communal. En novembre et décembre nous avons dû organiser des séances en vidéoconférences. Comme signalé d'ailleurs dans mon allocution d'ouverture de séance du 10 novembre 2020, il est toujours préférable d'être présent physiquement pour débattre des sujets soumis à l'ordre du jour mais au vu des circonstances sanitaires et dans le but de maintenir l'institution, les séances sont dorénavant réalisées en vidéoconférence et retransmises sur YouTube. Comme toutes nouvelles expériences, c'est avec de l'appréhension que la première séance s'est déroulée. Les problèmes techniques n'ont malheureusement pas dérogés à la règle, notamment à cause d'un internet qui patine par manque de réseau. C'est caméra fermée que le conseil du 24 novembre s'est en grande partie déroulé. Tous les télétravailleurs connaissent les petits aléas de ces réunions virtuelles, surtout en zone rurale.»*



Ouverture de la séance par le Président



Les conseillers assistent aux différents débats

## Rappel pour les réveillons de fin d'année



Pour rappel, en dehors des soirs de réveillons, le tir de feux d'artifice n'est pas autorisé, sauf autorisation préalable du Bourgmestre. Ces autorisations dérogatoires concernent en général les événements associatifs.

Cette année, le Conseil National de Sécurité a décidé d'interdire les feux d'artifice également les soirs de réveillon.

Notons que, pour l'avenir, une réflexion est en cours au niveau de la zone de police afin de privilégier l'usage de feux à bruits contenus, pour veiller au bien-être animal. Les détonations sont en effet une source de stress pour les animaux domestiques, d'élevage et sauvages.

## Augmentation de la taxe immondicie en 2021, de 2 à 3 %

La gestion des déchets est aujourd'hui un métier à part entière, il ne s'agit plus uniquement de les collecter, mais aussi de les traiter et de les valoriser. Cette mission est confiée à l'Intercommunale Idélux-Environnement.

Récolter chaque semaine les sacs de poubelles aux portes de nos maisons, gérer les «recyparcs», trier et valoriser les déchets : tout cela a un coût. Celui-ci doit être compensé par la taxe immondicie. C'est une obligation légale qui s'appelle le «coût vérité». Les recettes de taxe immondicie doivent représenter entre 95 et 110% des dépenses liées au secteur.

Avec l'évolution du coût de la vie, les taux de taxation appliqués en 2020 ne permettaient pas d'atteindre ces obligations pour l'année 2021. Il a donc été nécessaire de les indexer, de l'ordre de 2 à 3 %, afin d'atteindre 96% des dépenses.

La prime de fréquentation du parc à conteneurs est maintenue en 2021. C'est une façon d'encourager

les ménages qui trillent efficacement leurs déchets et qui contribuent ainsi à réduire la fraction de déchets mise en décharge.

Afin de soutenir le commerce local, la prime 2021 sera accordée sous forme de «chèques commerce», à valoir dans les établissements de notre Commune. Ainsi, en fréquentant le «recyparc», vous agirez pour l'environnement et vous contribuerez à soutenir nos commerçants !

Dans le dernier trimestre 2021, la collecte des PMC (emballage en plastique, en métal et en carton) devrait être mise en place dans notre Province.

Au niveau communal, afin de réduire la quantité globale de déchets produits, nous souhaitons mettre progressivement en place un projet «Commune 0 déchet». Celui-ci débutera par une campagne de sensibilisation et par différents ateliers proposés à la population (fabrication de produits d'entretien, gestion d'un compost,...).

### TABLEAU DE BORD DÉCHETS

#### COMMUNE DE RENDEUX

#### Evolution de la taxe pour certains usagers

(pour plus d'information : voir le site communal)

	Ménage 1 pers.	Ménage 2 pers.	Ménage 3 pers.	Ménage 4 pers.	Ménage 5 pers.
<b>2020</b>	90 €	150 €	171 €	186 €	195 €
<b>2021</b>	92 €	153 €	175 €	190 €	199 €

En moyenne, chaque citoyen a produit 554 kg de déchets en 2019

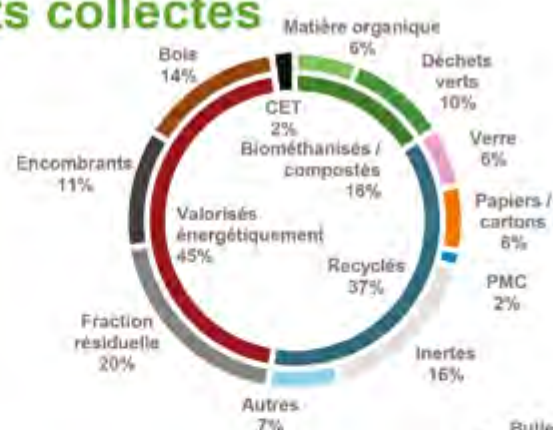
Evolution :

2008 : 525 kg/EH

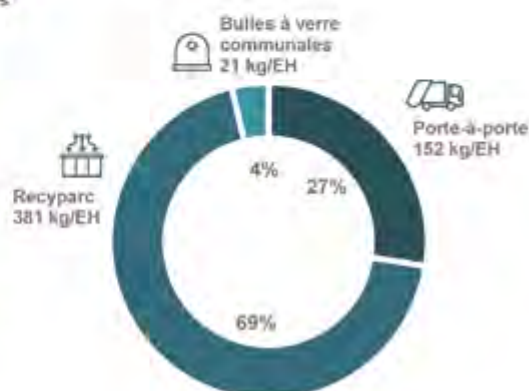
2018 : 559 kg/EH

### Répartition des déchets collectés

- 89 kg/EH de déchets biométhanisés / compostés
- 209 kg/EH de déchets recyclés
- 256 kg/EH de déchets valorisés énergétiquement
- 2% de déchets mis en Centre d'Enfouissement Technique



**98%**  
des déchets ont suivi une filière de valorisation  
En route vers le zéro déchet, ou presque !





## PRIME DE FRÉQUENTATION DU PARC À CONTENEURS

Cette année, vous obtiendrez la prime  
grâce à 5 passages

Votre carte de fréquentation  
est à remettre au préposé du  
parc pour le 31 janvier au plus  
tard.

### Permanences de Monsieur le Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition **les samedi 26/12, 30/01 et 27/02** au bureau de l'urbanisme de l'administration communale, sans rendez-vous.

### Chèques commerces

La validité des chèques commerces est prolongée au premier trimestre de l'année 2021 (fin mars). Ces chèques ont pour objectif de contribuer à la relance de l'économie locale.

Petit rappel pour celles et ceux qui n'ont pas encore été retirer leurs chèques à l'administration communale: ces chèques, d'une valeur de 20 € (2 x 10 €) par habitant, sont disponibles au service population, accessible sur rendez-vous au 084/47.71.69.

**Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.**

**Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.**

*Cédric LERUSSE*

# Environnement

## Rendez plante un arbre pour chaque nouveau-né

Dans le cadre du développement des projets environnementaux au sein de l'administration communale et sur son territoire, la commune de Rendez a décidé de participer à l'opération «Une Naissance Un Arbre».

Celle-ci permet d'offrir, à chaque enfant né en 2019 et dont le premier domicile se trouve sur notre territoire, un arbre de bienvenue. Celui-ci sera planté sur un espace public, géo-référencé et entretenu. Une plaque au nom de l'enfant sera posée sur le tuteur de l'arbre.

Ces arbres de bienvenue sont destinés à remplir de multiples fonctions, notamment de restauration du paysage, environnementale, oxygénante ou encore sociale. De plus, leur gestion publique vise leur longévité afin qu'à terme ils acquièrent toutes les qualités des arbres dits «remarquables».



Cette opération est financée par la commune, conseillée techniquement par l'a.s.b.l. Les Bocages.

Pour l'année 2019, ce sont deux parcelles situées à la passerelle de Jupille et à Trinal qui accueilleront ces arbres de bienvenue. Ceux-ci seront plantés avant la fin de l'année et une cérémonie d'attribution sera organisée au printemps afin que chaque enfant puisse venir poser la plaquette correspondant à son arbre.

Vous l'aurez compris, si votre enfant est né en 2019, vous serez contactés dans les semaines à venir par le service Environnement.

**Pour plus d'informations :**  
**Service Environnement**  
**(contact Laurie Scius)**  
**environnement@rendeux.be**  
**084/37.01.81**

## Un message pour les jours à venir

Demis Roussos chantait, en 1989, «On écrit sur les murs»\*...

D'autres après lui ont repris ces mêmes paroles, qui prennent tout leur sens en cette période de fin d'année qui arrive à grands pas. Peut-être encore un peu plus en cette année si particulière que nous venons de traverser.

«On écrit sur les murs les noms de ceux qu'on aime, des messages pour les jours à venir...»

Et si, vous aussi, vous écriviez sur les murs d'une ou plusieurs maisonnette(s) les noms de celles et ceux que vous aimez, des personnes qui vous sont chères ?

Nous vous proposons de décalquer, découper et assembler une ou plusieurs petite(s) maison(s) de papier ou de carton. D'agrandir ou de réduire à la photocopieuse le gabarit de la page suivante, en fonction de la taille du village que vous souhaitez réaliser. De vous munir d'une équerre et d'un crayon si vous vous sentez l'âme d'un architecte, pour dessiner votre propre maisonnette.

N'oubliez pas, avant assemblage, de tracer à l'intérieur des murs, avec votre plus jolie plume, le nom de celui ou celle à qui vous pensez, à qui vous avez envie de souhaiter le meilleur pour 2021!

Vous êtes prêt(e)s ? On relève le défi d'accrocher à nos fenêtres un nombre incalculable de petites maisonnettes remplies d'espoir ? De poser sur nos appuis de fenêtre un petit village de neige revêtu ?

Seules quelques feuilles de papier blanc, éventuellement un peu épais, sont nécessaires. Et à vos ciseaux, cutters, ou pourquoi pas feutres et piquoirs si vous avez des enfants apprentis-artistes ! Il vous faudra aussi un tube de colle ou un peu de papier collant.

Et si l'envie vous en dit, envoyez-nous une photo de votre (vos) maisonnette(s), (pourquoi pas dans un joli décor) à l'adresse : [louise.grevisse@rendeux.be](mailto:louise.grevisse@rendeux.be). Ces photos seront ensuite publiées sur notre site internet avec le nom de leur auteur.

\* Chanson écrite et composée par Romano Musumarra et Jean-Marie Moreau

### TRUCS ET ASTUCES :

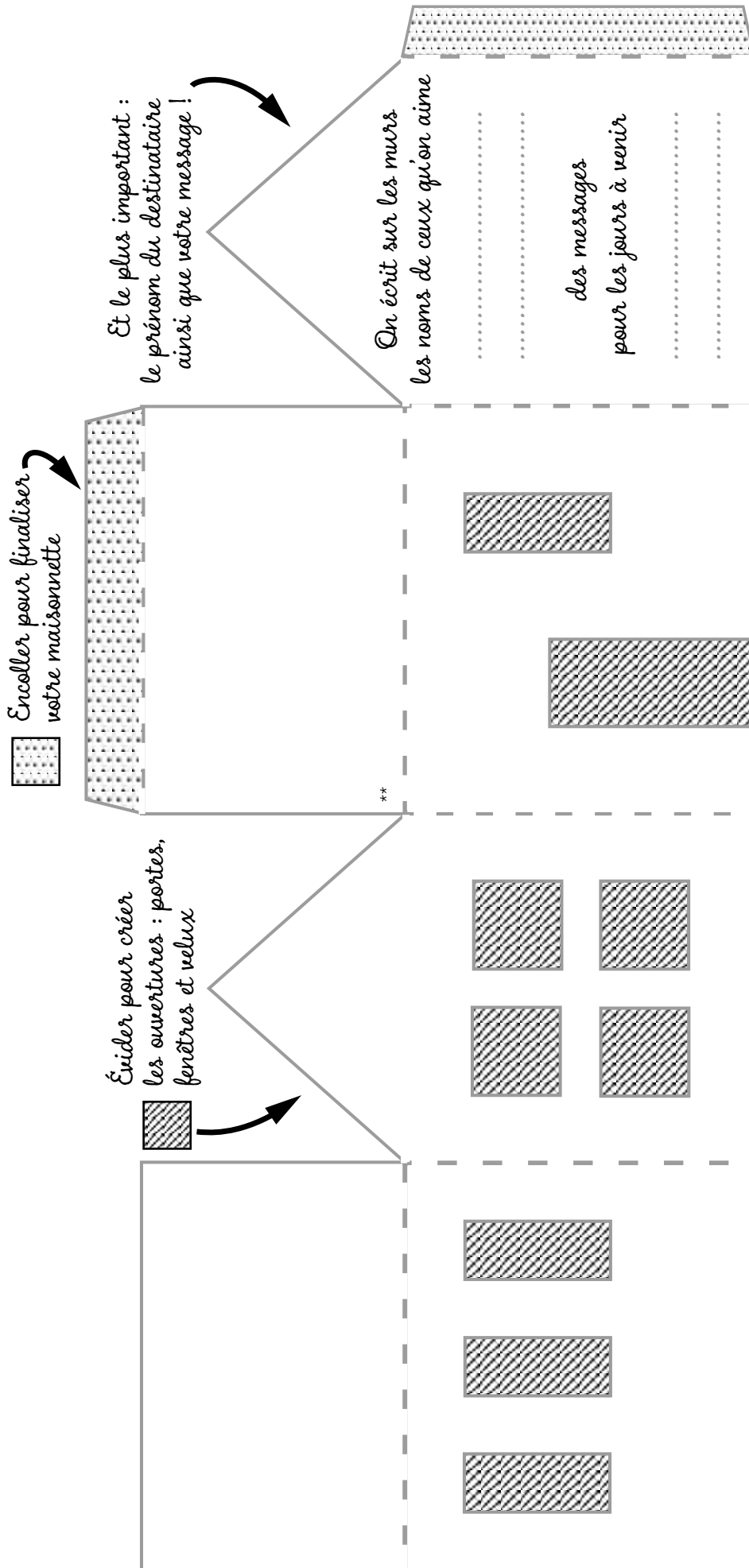
- 1 Tu peux aussi découper une maisonnette, écrire à l'intérieur un message pour tes (grands-)parents, un(e) ami(e) ou un(e) voisin(e) qui vit seul(e), et la lui envoyer en guise de carte de vœux... Un sourire éclairera le visage de celui ou celle qui la recevra, c'est certain.
- 2 Si tu souhaites éclairer ta maison ou ton village, opte pour des bougies led ou une petite guirlande lumineuse (mieux vaut ne pas jouer avec le feu !)
- 3 D'autres gabarits seront prochainement disponibles sur le site internet de l'Administration communale

<https://www.rendeux.be/loisirs/autres-activites>.

Visite le pour télécharger ceux qui te plaisent. Et si tu cherches un peu sur internet, il est certain que tu trouveras très certainement de nombreux modèles pour agrandir ton village d'hiver !







\*\* ©FENG

## IDELUX Environnement : les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non !

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les langes sont à jeter dans les déchets résiduels... Car dans les déchets organiques, c'est ... zéro plastique !**

**Aujourd'hui, les langes sont composés... de plastique !**

Ces dernières années, la composition des langes (au niveau des absorbants) a fortement évolué. Les fabricants ont en effet remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques super absorbantes (non biodégradables). Si, auparavant, il y avait un intérêt à jeter les langes d'enfants dans les déchets organiques, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas, bien au contraire.

**Pour le compost, c'est important**

Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont en effet biométhanisés et transformés en compost. Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. IDELUX Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible afin de préserver les sols. Le personnel technique d'IDELUX travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage, en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). En fin de processus, le compost produit est analysé par un laboratoire indépendant. Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100 % efficace reste un «tri à la source», c'est-à-dire chez nous, irrécusable !

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la consigne de tri des langes d'enfants change**

Jeunes parents, grands-parents, personnel de la petite enfance (puéricultrices, accueillantes, institutrices maternelles, infirmières...), ce changement de consigne vous concerne. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il faudra donc jeter les langes dans les déchets résiduels :

- pour les communes en sacs > jetez les langes dans le sac translucide ou conteneur «déchets résiduels» ;

**Les litières biodégradables, les sacs à pain, les essuie-tout, les cartons à pizzas... dans les déchets organiques ? Oui, oui, oui !**

Si le plastique nuit à la biométhanisation, les déchets biodégradables tels que les litières en copeaux de bois, les sacs à pain en papier, les essuie-tout, les cartons à pizzas... sont eux bénéfiques au procédé car ils sont source de carbone. Ils sont donc à jeter dans les déchets

organiques. Vous voulez une astuce ? Utilisez vos sacs à pain dans votre poubelle de cuisine pour emballer vos épluchures et vos restes de repas. C'est plus propre, plus facile et bon pour la biométhanisation.

**Questions fréquentes**

**Que dois-je faire en tant que ménage ?**

Nous vous conseillons d'adapter la poubelle de salle de bain et celle de la chambre de bébé. Prévoyez une poubelle «déchets résiduels» adaptée à la quantité de langes que votre bébé produit. Pour les flacons en plastique, mettez-les de côté. Ce sont des «emballages PMC» recyclables. Ils sont donc à déposer dans votre sac bleu PMC (disponible à Rendeux à partir d'octobre 2021) ou au recyparc.

**Que dois-je faire en tant que gardienne d'enfants ou responsable d'une crèche ?**

Votre collectivité produira dorénavant plus de déchets résiduels et moins de déchets organiques. Vous devez donc prévoir des sacs ou des conteneurs résiduels en suffisance. Si besoin, n'hésitez pas à contacter les conseillers d'IDELUX Environnement 063 231 987 qui se tiennent à votre disposition pour vous aider dans cette transition (conseils, visuels pour les poubelles de tri, affiches et flyers de sensibilisation pour les parents...).

**Cela va-t-il coûter plus cher ?**

Vous utilisez des sacs ? Il suffit d'acheter plus de sacs résiduels et moins de sacs biodégradables. Le prix des sacs étant souvent proportionnel à leur volume, cela ne devrait pas impacter votre budget.

**Les langes lavables sont-ils une alternative ?**

Oui, certainement, l'utilisation de langes lavables est plus écologique et aussi plus économique. Cela permet d'éviter 850 kg de déchets par enfant en deux ans et demi ! Côté budget, le calcul est simple : de 1 350 € à 2 250 € pour les langes jetables contre de 800 € à 1 200 € pour la version lavable tout inclus (achat des langes, lavage et voiles de protection inclus). Et les versions modernes sont bien plus faciles à utiliser que les langes de nos grands-mères.

**>>> Plus d'info : [www.idelux.be](http://www.idelux.be) > Déchets**





# Devoir de mémoire

## Titre de «Passeur de Mémoire» - Règlement



En 2012, le Parlement de Wallonie a rejoint le réseau «Territoire de Mémoire».

Le Comité «Mémoire et Démocratie» du Parlement de Wallonie a pour mission d'encourager, par tous les moyens qu'il juge utiles, la sensibilisation et la promotion de la démocratie ainsi que l'éducation à la mémoire.

Dans le cadre de sa mission d'éducation à la mémoire en particulier, le Comité entend développer des outils permettant de sensibiliser les citoyens wallons aux enjeux et héritages des première et deuxième guerres mondiales.

Par le biais d'une convention de partenariat, l'ASBL «Les Territoires de la Mémoire» apporte son concours aux travaux du Comité «Mémoire et Démocratie».

Le Parlement de Wallonie a décidé d'octroyer le titre de «Passeur de Mémoire» à un maximum de trois personnes (physiques ou morales) ayant joué un rôle dans la transmission de certains événements politiques et sociaux tragiques de notre histoire, principalement auprès des jeunes

générations, dans une optique de promotion des valeurs démocratiques et de résistance aux idées liberticides.

Les prix seront décernés au mois d'octobre 2021 au Parlement de Wallonie.

Pour obtenir le dossier complet comprenant les critères de sélection, les modalités, le formulaire de recommandation et bien plus encore, vous pouvez vous rendre sur le site internet de Rendeux : <https://www.rendeux.be/actualites/passeur-de-memoire-candidatures>. Vous pouvez également nous téléphoner au 084/47.71.69 pour demander une copie du dossier.

**Pour toute autre information  
concernant le règlement,  
vous pouvez prendre contact  
avec le secrétariat du Comité  
«Mémoire et Démocratie»  
au 081.25.16.93**

**seance.commissions@parlement-wallonie.be  
ou avec l'ASBL «Les Territoires de la  
Mémoire» au 04.232.70.08  
projets@territoires-memoire.be**





Benoît  
TRICOT  
Échevin

# Travaux

Les projets pour les travaux de rénovation de voiries à Devantave, Marcourt et Marcouray dans le cadre du PIC avancent bien. Les réunions préparatoires ont eu lieu et les travaux seront effectifs en 2021 à Devantave.

Les travaux pour l'entretien extraordinaire qui concerne la liaison Bois d'Arlogne à la Maladrie seront également réalisés au printemps prochain.

En matière d'aménagements pour le parcage des vélos, une vingtaine de sites d'installation d'arceaux pour accueillir les vélos ont été identifiés dans la commune, en concertation avec le GRACQ. Une cinquantaine d'arceaux seront ainsi

déployés sur une période de 3 ans, sur des sites utilitaires.

Toujours dans le domaine cyclable, des aménagements de sécurisation seront apportés aux accès aux deux passerelles qui enjambent l'Ourthe (remplacement des arceaux centraux existants par des poteaux souples plus adaptés, et résolution des « cassures » à la passerelle de Jupille).

Au cours des dernières semaines, différents travaux ont été menés à bien par le service des travaux ou effectués sous sa supervision. En voici les plus significatifs, sous forme de reportage photographique.

## Abattage préventif de sécurité le long de la RN833 (phase 2 – Du pont de Marcourt vers Jupille, à hauteur du parking du SPW)





**Travaux d'aménagement du cimetière de Rendeux-Haut  
(installation de cavurnes, d'une parcelle des étoiles pour les enfants et d'aires de dispersion ;  
réfection des escaliers d'accès et création d'un accès PMR aux columbariums)**



**Fin de l'aménagement de la plaine de jeux à Hodister**



**Collecte des plastiques dans les exploitations agricoles**



En matière d'énergie, l'engagement récent d'un nouvel agent communal (Mme Amélie Clarinval) va permettre d'avancer dans la mise en œuvre de notre Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). Pour rappel, celui-ci contient un catalogue de mesures possibles à entreprendre pour réduire nos émissions de gaz carbonique à l'origine du réchauffement climatique. Le comité de pilotage du projet aura dans les toutes prochaines semaines, l'occasion

d'identifier, parmi les mesures possibles, celles qui pourraient être mises en œuvre dans la commune.

En cette période inédite qui affectera les Fêtes de fin d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux à toutes et à tous, avec une pensée toute particulière à nos concitoyens touchés par la maladie, auxquels j'adresse mes vœux de prompt rétablissement.



Audrey  
CARLIER  
Échevine

# Enseignement

Depuis le mois de septembre, nous avons mis en place des activités parascolaires à l'école communale de Rendeux. Chaque jour de la semaine, durant l'année scolaire, des activités sont proposées aux enfants. Celles-ci sont organisées par tranche d'âge : maternelles / P1 à P3 / P4 à P6 et se déroulent de 15h05 à 15h55. La garderie et/ou l'étude sont toujours organisées jusque 18h.

Le programme proposé est diversifié : du sport, l'apprentissage du néerlandais, des ateliers de poterie, la création de bougies ou de décorations en fonction des saisons ou des fêtes, de la cuisine, du théâtre, ...

Les frais de participation sont de 1€ par activité. **Les inscriptions sont obligatoires au 0474/40.07.99** (gsm de l'Accueil Temps Libre – Monsieur Vincent Mathieu).

Le programme mensuel est diffusé par mail et disponible sur **www.rendeux.be**.

Si vous avez d'autres questions en tant que parents, ou si vous souhaitez proposer une activité à destination des enfants, n'hésitez pas à contacter

**Amrapali Lambermont :**  
**084/37.01.73 ou amrapali.lambermont@rendeux.be**



## Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
33	28	29	22
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
19	17	38	21
TOTAL		TOTAL	
52	45	67	43

### Naissances

- 15/08/2020 ZERNICK BURTIN Zélia**  
Fille de Zernick Frédéric et Burtin Wendy - Beffe
- 17/08/2020 XHARDEZ Eva**  
Fille de Jimmy et COLLIGNON Tiffany - Marcouray
- 16/09/2020 PRIGNON Louis**  
Fils de Laura et DE BACKER Fabian - Rendeux-Bas
- 30/10/2020 DEFECHE Louisa**  
Fille de Sébastien et MIGNOLET Marie - Rendeux-Haut

### Décès

- LEBOUTTE Marie**  
Magoster - 27/09/1931 - 06/09/2020
- MATHIEU Benjamin**  
Rendeux-Haut - 23/09/1933 - 06/09/2020
- SCHEPERS Mariette**  
Rendeux-Haut - 29/12/1934 - 30/09/2020
- LAMBORELLE Ghislaine**  
Gênes - 29/03/1934 - 14/11/2020
- VERBRUGGHE Liliane**  
Rendeux-Haut - 28/06/1946 - 30/11/2020





## Fête laïque 2021, les inscriptions sont ouvertes !

Votre enfant est en 6<sup>ème</sup> primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape avec d'autres jeunes de son âge et ses proches ? Avec la Fête laïque, c'est possible !

La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un **spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société : solidarité, écologie, pauvreté, migration... ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

La Fête laïque est un moment précieux pour les enfants ! C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de partager des moments de réflexion, de solidarité, de rires et de bonne humeur !

Psssst... l'année 2021 sera particulière ! En effet, les enfants inscrits en 2020 qui ont malheureusement vu leur fête annulée en raison

du covid-19 et ceux inscrits pour 2021 prépareront ensemble le spectacle, les anciens partageant aux plus jeunes leur expérience liée à leur entrée en secondaire.

### Informations pratiques

La Fête laïque de votre région se déroulera **le dimanche 30 mai 2021 à 10h00 (à Aye ou à Marche-en-Famenne)**. Elle s'adresse à tous les enfants de 6<sup>ème</sup> primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

### Inscriptions :

**CAL/Luxembourg ASBL - 061/22 50 60**  
**[courrier@cal-luxembourg.be](mailto:courrier@cal-luxembourg.be)**  
**[www.calluxembourg.be](http://www.calluxembourg.be)**



**PROMOTION**

Trois vidéos de promotion du Territoire à vélo sont en cours de réalisation. A découvrir prochainement sur notre site web et sur les réseaux sociaux.

**SITE WEB**

(Re)découvrez tous nos circuits balisés grâce à des fiches itinéraires détaillées et embarquez-les sur votre smartphone en vous rendant sur notre site web :

[www.marando.be](http://www.marando.be)  
[www.facebook.com/marando.be](https://www.facebook.com/marando.be)

**DES NOUVELLES DE MARANDO |**

**LE PROJET VELO AU PAYS DE L'OURTHE**

**L'OURTHE & BIKE**



Cette grande boucle de 160 km qui traversera notamment votre commune est actuellement en cours de balisage. Elle permettra de proposer des séjours VTT à la carte à nos visiteurs.

Un planificateur d'itinéraires en ligne permettra de former un véritable maillage « points-nœuds » de plus de 1000 km de circuits VTT à travers les 7 Communes du Pays de l'Ourthe

+ d'info à venir...



à vélo - à cheval - à pied

**PARRAINAGE DES CIRCUITS**

Vous pratiquez régulièrement de la randonnée à pied et à VTT, nous avons besoin de vous afin que notre réseau de promenades soit de la meilleure qualité.

*Intéressé ? Contactez-nous !*



**INFO CHASSE**

En cette période d'automne propice à la randonnée, vous retrouverez l'ensemble des infos chasse (Carte interactive, Infos fermeture des circuits,...) via notre site web ou en flashant ce QR CODE



Projet Vélo, Destination Qualité - CAL Pays de l'Ourthe  
Opérateur : MT Conur de l'Ardenne, av. St de Fourthe & de l'Asne  
Place du Marché, 15 - 6980 La Roche-en-Ardenne  
T. : 084 36 77 36 / M. : [rando@conseildelarденne.be](mailto:rando@conseildelarденne.be)

# Jubilés 2020

## Ils ont fêté leur anniversaire de mariage en 2020

2020, tout le monde s'en souviendra. Quelle drôle d'année, quelle triste année. Malgré les restrictions et le confinement, la vie continue et neuf couples de la Commune de Rendeux fêtaient un anniversaire un peu spécial.

A cette occasion, le Conseil Communal a souhaité vous présenter ces neuf jubilaires et les mettre à l'honneur dans ce bulletin de décembre. Nous avons également été les féliciter, à deux, avec notre masque et en restant à l'extérieur. Ainsi, ils ont pu recevoir leurs petits présents offerts par la Commune.

## Les noces d'or 50 ans de mariage



**Monsieur BLAISE Guy**  
**et Madame THEODORE Jeannine**  
2 mai 1970 Rendeux



**Monsieur BREUSKIN Robert**  
**et Madame ZEGERS Nicole**  
11 juillet 1970 Woluwe-Saint-Lambert



**Monsieur SIMONS Armand**  
**et Madame DE CNODDER Simonne**  
1 août 1970 Boechout



**Monsieur DETHISE Odon**  
**et Madame GASPAR Ghislaine**  
14 mai 1970 Erezée



**Monsieur ROUFFIGNON Jean**  
**et Madame ALIE Maguy**  
11 septembre 1970 Rendeux





## Les noces de diamant - 60 ans de mariage



**Monsieur CORMAN Victor  
et Madame NICOLAS Cécile**  
20 avril 1960 Froidchapelle



**Monsieur PIERRET Edmond  
et Madame THERER Lucie**  
22 juillet 1960 Rendeux



**Monsieur GALANT René  
et Madame BODSON Lucienne**  
28 juillet 1960 Rendeux

## Les noces de brillant 65 ans de mariage



**Monsieur HAMOIR Jean Marie  
et Madame MINGUET Berthe**  
13 août 1955 Aywaille





# Culture

Si vous souhaitez aider à la mise en place d'activités culturelles, n'hésitez pas à vous manifester auprès de  
Emilie Capelle - [emiliec@mcfa.be](mailto:emiliec@mcfa.be)  
afin de rejoindre le comité culturel de Rendeux.

Depuis le printemps, plusieurs de nos activités ont dû être adaptées, reportées, voire annulées. Heureusement, des actions moins visibles ont pu être organisées lors de ce premier trimestre. Notamment avec des comités locaux et au sein des écoles.



En effet, il nous semble important d'y apporter des activités culturelles, de plonger les enfants dans la culture dès le plus jeune âge. Cet avis est tout à fait partagé par les communes qui nous soutiennent dans cette vision de développement des activités scolaires.

Entre septembre et octobre, les classes de maternelle des 3 communes ont reçu la visite d'Anaïs Lambert, de ses livres et instruments pour "Histoires en musique". Un petit moment de douceur adapté aux plus jeunes, autour d'histoires, accompagnées de musique et de comptines. Petite forme, elle a pu être accueillie au sein de chaque école et permettre aux enfants de vivre un petit moment hors du temps.



À l'heure d'écrire ces lignes, nous ne savons encore pas si nous pourrions organiser ces activités.

Notez toutefois qu'elles se feront sous réservation pour organiser au mieux l'accueil du public en temps voulu.



## Concert

### Blue Mockingbirds

Concert Belles muses - Jazz

Samedi 09 janvier 2021 | 20h30 | RENDEUX | Salle Schérès

Voici 6 musiciens qui portent un amour inconditionnel pour le jazz des années 20 et la musique de Duke Ellington. Leur musique va du ragtime aux blues des grandes chanteuses du début de siècle.

13€ | 10 chèques-culture | Abo, étudiants, déjeuneurs d'emploi : 8€ | Art.27 : 1,25€



## Exposition des artistes de Rendeux

Expo - Arts plastiques

du 22 au 31 janvier 2021 | RENDEUX | Salle Schérès

Après les photographes, ce seront les artistes plasticiens qui seront mis à l'honneur. Nous proposons aussi des activités autour de la créativité à destination des écoles et du "tout-public" :

**Atelier encres végétales** Sous le pommier asbl

Balade, récolte et fabrication

Samedi 30 janvier 2021 | 14h | RENDEUX | Salle Schérès

Balade conviviale à la découverte des végétaux qui produisent de la couleur. Vous passerez ensuite à l'extraction des couleurs à partir des végétaux récoltés.

15€/personne | durée : 2h30 | min. 6 inscrits pour ouvrir l'activité



## Contes au carré

En partenariat avec Lire au fil de l'Ourthe et MCFA La Roche-Tenneville

Une exposition sur le livre "Contes au carré" de Loïc Gaume. Un recueil audacieux, où une quarantaine de contes sont racontés en quatre cases seulement !

Visites animées pour les écoles

Visites pour tous aux heures d'ouverture des bibliothèques

- 01 > 07/03 : Moulin de Bardonwez | Rendeux
- 09 > 14/03 : salle de l'Estinale | Érezée
- 15 > 21/03 : Salle de l'Entente | Manhay



## Animation autour du livre

Animée par Laure Chouvaux

Atelier parent-enfant

Samedi 20 mars 2021 | 10h30

Manhay | Vicinal

Un temps de lecture et découverte du livre pour les petits et leurs parents, suivi d'activités ludiques dans la bibliothèque, le tout accompagné de jus de pomme pour l'apéro !

Pour un enfant de 3 à 5 ans accompagné d'un parent | 3€/personne (donc 6€/duo)



## Mon bébé au naturel

Laura Herzet (Curieuse de nature)

Préparation de produits de soin pour bébé

Samedi 20 mars 2021 | 14h

Érezée | Salle Le grenier du Concordia

Préparation de produits (liniment, une crème visage et corps, un baume cicatrisant et une crème pour le change) adaptés à la peau fragile des bébés avec des ingrédients de base de qualité !

25€/personne | durée : 3h | Petit goûter offert pour la pause | Prévoir contenants (environ 50 ml) | min. 5 inscrits pour ouvrir l'activité



## Les plantes qui soignent

Sous le pommier asbl

Balade, récolte et concoction

Vendredi 2 avril 2021 | 10h

Verger de HAMPTÉAU (départ du parking de l'école)

Une balade à la découverte des plantes médicinales et toxiques. Vous découvrirez les plantes printanières qui soignent, apprendrez à les identifier facilement et sans risque, à connaître leurs bienfaits et à retrouver des gestes anciens dans la préparation d'un produit de soin pour la famille et pour vos jeunes enfants.

15€/personne | durée : 2h30 | min. 6 inscrits pour ouvrir l'activité | Plan de repli en cas de pluie



## Plic Ploc

MCFA + Partenaires

Atelier parent-enfant

Exploration sensorielle sur le thème de l'eau

Mercredi 28 avril 2021 | 10h30 | Rendeux

Ohé ! Du matelot !

Voici un atelier pour jouer avec des gouttes d'eau, des bulles et un petit ruisseau. Et si on faisait flotter un glaçon sous une pluie d'arrosoirs. Plic, ploc... Écoutons le son des vagues et le chant de la rivière qui coule.

3€/personne (donc 6€/duo) | Pour un enfant de 3 à 5 ans accompagné d'un parent

+++ Et aussi pour les enfants des crèches

d'Érezée le lundi 26/04 et de Manhay le mardi 27/04 +++

Suivez notre actualité sur Facebook !  
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux

Infos MCFA Érezée-Manhay-Rendeux :  
Emilie Capelle (Animatrice) | 0495/54 69 52 | [emiliec@mcfa.be](mailto:emiliec@mcfa.be)  
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux | [www.mcfa.be](http://www.mcfa.be)



Louis-Philippe  
COLLIN  
Échevin

# Agriculture

## Agriculteurs, pollueurs ?

L'agriculture est souvent désignée par les médias comme étant l'un des secteurs responsable du réchauffement climatique et du déclin de la biodiversité. Le bien-être des animaux est également régulièrement remis en question.

Même si certaines techniques de culture et d'élevage industriel peuvent incontestablement être pointées du doigt, il ne faut pas généraliser ces critiques à l'ensemble du monde agricole. Je reproche le manque de distinction appliqué entre ces pratiques et l'agriculture raisonnée et familiale pratiquée dans notre pays et particulièrement dans notre commune rurale.

En résulte la généralisation des amalgames «agriculteurs = pollueurs» ou «viande et produits laitiers = maltraitance animale».

Ce phénomène peut impacter négativement le moral de nos agriculteurs. N'oublions pas qu'ils sont les premiers concernés par les changements climatiques et par le bien-être de leurs animaux.

Partant de ce constat, je consacrerai régulièrement quelques lignes du bulletin communal pour vous faire redécouvrir les aspects de notre agriculture mais également pour pointer les atouts des exploitations agricoles de notre commune dans le développement durable. On oublie souvent le rôle que l'agriculture peut jouer dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans le maintien de la biodiversité.

En cette période automnale, et, à la suite de la semaine de l'arbre qui s'est clôturée les 28 et 29 novembre, quoi de plus naturel que de commencer par les bienfaits des haies.

## L'intérêt des haies



Les exploitations agricoles wallonnes abritent en moyenne 1,57 kilomètres de haies (longueur des haies recensées dans les déclarations PAC/nombre d'agriculteurs actifs en Wallonie). Ce chiffre est encore plus important dans les régions herbagères comme c'est le cas de notre belle commune.

Ces haies sont bénéfiques pour notre environnement et nos paysages à plusieurs niveaux :

### HAIES ET PAYSAGE :

Les haies font partie de nos paysages ruraux. La diversité de leurs formes (haie taillée, haie libre, haie brise vent, ...) et de leurs couleurs contribue à l'embellissement de ceux-ci.





## HAIES ET BIODIVERSITÉ :

L'écosystème que les haies constituent permet à bon nombre d'espèces de trouver un refuge et une source de nourriture tout au long de l'année. Ce faisant, les haies participent au maintien de notre flore et de notre faune sauvage.

On pourra notamment y apercevoir des champignons, une multitude d'oiseaux, des petits mammifères (hérissons, lièvres, hermines, ...), des batraciens et reptiles, des insectes de toutes sortes, etc.

Naturellement, plus la haie est variée, plus ce phénomène est accentué. Par exemple, une haie composée d'essences différentes offrira plusieurs périodes de floraison aux insectes butineurs. Quant aux arbres morts laissés en place, ils offrent un excellent lieu de nidification.

D'autre part, le maillage que les haies créent dans le paysage permet de faciliter le déplacement des espèces animales et végétales.

## HAIES ET AGRICULTURE :

Les haies sont également intéressantes pour l'agriculture. Elles permettent notamment :

- D'augmenter le taux d'humus du sol jusqu'à 50m au-delà du pied de la haie. Les racines puisent les éléments minéraux en profondeur et les restituent en surface par ses feuilles.
- D'abriter le bétail (ombrage ou protection contre la pluie et le vent).
- De compléter l'alimentation du bétail.
- D'apporter une ressource complémentaire en énergie (bois de chauffage, biomasse, plaquettes...).

## HAIES PROTECTRICES :

Les haies protègent contre :

- Le vent : sa vitesse peut être réduite de 50 à 75% sur une distance égale à 5 à 7 fois la hauteur de la haie. Sur une plus longue distance (jusqu'à 15 fois la hauteur de la haie), la vitesse du vent peut être réduite de 30 à 50%. L'érosion éolienne des sols est de ce fait limitée.
- Les conditions climatiques extrêmes : l'ombre que la haie projette et le rayonnement solaire qu'elle réfléchit créent un micro-climat à son pied.
- Les inondations : bien positionnées sur un bassin versant, les haies infiltrent au niveau de leurs racines les eaux pluviales que le sol superficiel ne peut absorber. Elles ralentissent donc les flux d'eaux de ruissellement vers la vallée. En fond de vallée, elles peuvent également freiner les eaux lors des crues.





Cette liste de bienfaits apportés par les haies n'est pas exhaustive mais permet rapidement de se rendre compte qu'elles peuvent jouer un rôle important dans le maintien de la biodiversité et dans la préservation de notre environnement.

Sachant que les coûts d'entretien et de plantation peuvent être un frein considérable au développement des haies, différentes aides sont proposées par les pouvoirs publics :

### **AIDES À LA PLANTATION OCTROYÉES PAR LA RÉGION WALLONNE :**

Ces aides sont octroyées aux agriculteurs et aux particuliers. Elles concernent la plantation des haies, des arbres fruitiers et des alignements d'arbres mais également l'entretien des arbres têtards. Leur montant vient d'être revu à la hausse :

	<b>Anciens montants</b>	<b>Montants actuels</b>
<b>Plantation</b>		
Alignement d'arbres et arbres têtards	4 €/arbre acheté en pépinière 2 €/bouture de saule	6 €/arbre acheté en pépinière 2 €/bouture de saule
Verges	12 €/par arbre d'une variété reconnue ou certifiée	25 €/arbre d'une variété reconnue ou certifiée
Haie	3 €/m pour plantation mono-rang 4 €/m pour plantation en 2 rangs 5 €/m pour plantation en 3 rangs et + (max. 10 m de largeur)	5 €/m pour plantation mono-rang 7 €/m pour plantation en 2 rangs 9 €/m pour plantation en 3 rangs et + (max. 10 m de largeur)
Taillis linéaire	1 €/m pour plantation mono-rang 2 €/m pour plantation en 2 rangs 3 €/m pour plantation en 3 rangs et + (max. 10 m de largeur)	1,5 €/m pour plantation mono-rang 3 €/m pour plantation en 2 rangs 4 €/m pour plantation en 3 rangs et + (max. 10 m de largeur)
<b>Entretien</b>		
Arbres têtards	15 €/arbre traité en «têtard»	20 €/arbre traité en «têtard»

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la Région Wallonne : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-subsidation-pour-la-plantation-dune-haie-vive-dun-taillis-lineaire-dun-verger-et>

### **AIDE À L'ENTRETIEN OCTROYÉE PAR LA COMMUNE DE RENDEUX AUX AGRICULTEURS À TITRE PRINCIPAL ET SECONDAIRE :**

L'annonce en novembre dernier du Ministre Bruxellois de l'agriculture d'investir dans des terres en Wallonie a suscité un tollé. Cet événement met en lumière un problème majeur de l'agriculture contemporaine, l'attrait toujours grandissant des investisseurs pour la terre. En résulte une augmentation significative du prix du foncier ce qui rend l'accès aux terres de plus en plus difficile pour le monde agricole.

Par ailleurs, le secteur agricole a subi de nombreuses crises durant les dernières années. Les coûts de productions ne cessent d'augmenter alors que le prix de vente des produits agricoles reste stable. À production constante, le revenu des agriculteurs ne cesse de s'amincir.

C'est d'autant plus vrai que les attentes de la population envers les agriculteurs sont de plus en plus importantes. À côté de leur rôle nourricier, on leur demande de contribuer aux réductions des émissions de CO<sub>2</sub>, d'agir en faveur de la Biodiversité, de contribuer à la mise en valeur de nos paysages (diversité des couleurs, entretien des campagnes, ...).

Il est donc important que les pouvoirs publics, en ce compris les Communes, soutiennent le monde agricole.

En ce qui concerne les haies, elles sont majoritairement situées dans les campagnes, en bordures des prairies exploitées par les agriculteurs. Vu les distances concernées - en moyenne 1,57 km/exploitation - le coût d'entretien de ces haies est non négligeable pour les agricultures. Il peut représenter un frein à la plantation ou au maintien des haies existantes.

Partant du principe que ces haies sont bénéfiques pour l'environnement et que nous souhaitons soutenir les agriculteurs dans l'entretien de celles-ci, le conseil communal a décidé d'octroyer une subvention aux agriculteurs qui taillent leurs haies.

Les modalités de ce subside ont été revues au conseil communal de novembre dernier.



Modalités d'octroi du subside communal	
Pour qui ?	Agriculteurs à titre principal ou secondaire domiciliés sur la commune de Rendeux et qui disposent d'un numéro d'exploitation
Comment ?	<p><b>Option A :</b> si les travaux sont externalisés, contre remise d'une facture d'un entrepreneur ayant réalisé la taille des haies</p> <p><b>Option B :</b> si les travaux sont réalisés par l'agriculteur, contre remise d'une déclaration sur l'honneur mentionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de mètres de haie taillée</li> <li>- L'emplacement des haies concernées</li> </ul>
Combien ?	<p><b>Option A :</b> intervention de 25 euros par heure prestée par l'entrepreneur</p> <p><b>Option B :</b> intervention de 25 euros par 100m de haie taillée par l'agriculteur</p> <p>Dans tous les cas, le montant maximum est fixé à 500 euros/an/agriculteur.</p>

## Semaine de l'arbre



Dans le cadre de la semaine de l'arbre qui s'est clôturée le weekend du 28 et 29 novembre, la commune de Rendeux a distribué 480 plants de différentes essences (Hêtres, Charmes, Cassis, Poiriers et Pommiers sauvages, Framboisiers, ...).

Pour respecter les mesures sanitaires, la distribution a été organisée sous forme de Drive-in.

Le succès était au rendez-vous. Les arbres distribués contribueront à l'embellissement de notre commune.

## Noël s'invite chez les producteurs du petit marché de Rendeux



Pour cette fin d'année particulière, les producteurs du petit marché de Rendeux vous proposent de composer des paniers garnis selon vos envies. Une bonne façon de faire plaisir à vos proches tout en consommant local !

**Comment ?** Une liste des produits disponibles sera envoyée par mail. Vous aurez alors jusqu'au samedi 19 décembre pour passer votre commande.

Si vous n'êtes pas abonnés à la newsletter des producteurs, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse [petitmarcheproducteursrendeux@gmail.com](mailto:petitmarcheproducteursrendeux@gmail.com) afin de recevoir le listing.

Vous pouvez également vous rendre sur la page Facebook «Le petit marché des producteurs de Rendeux»

### Quand ?

Les commandes seront distribuées le mercredi 23 décembre.

**Où ?** à l'emplacement habituel du petit marché (sur le parking de l'école communale).



# Le Potager sans se fatiguer

## CONFÉRENCE

Présentée par Stéphane Gallot

Le samedi 16 janvier 2021

de 14h à 16h

Salle Marie Schérés  
à Rendeux-Haut

Organisée par le Cercle Horticole en collaboration  
avec le Cercle Culture Nature Tourisme de Rendeux

Comment récolter plus  
en faisant moins ?



**Entrée gratuite - Réservation obligatoire**

Info et réservation: (Muriel Ringlet)

0478 / 28.25.00

[muriel.ringlet@gmail.com](mailto:muriel.ringlet@gmail.com)

Places limitées selon les règles Covid en vigueur





## «Le Jardin secret de Jill» Rencontre avec la propriétaire, Coline GEORIS



Coline GEORIS est une jeune femme dynamique qui a ouvert cette année une pépinière à Beffe. Elle s'est installée dans le village avec sa petite famille. Coline est la compagne de Julien CARLIER et la maman de Jill et Izzy.

### Elle nous ouvre les portes de son établissement et nous confie :

« J'ai baigné dans le commerce de plantes depuis mon enfance. Mes parents exploitaient déjà ce type de commerce à Bomal, dans la commune de Durbuy. Pour moi, c'était tout naturel de continuer dans ce domaine »

### S'installer dans un petit village, ce n'était pas risqué ?

« C'était un choix familial, nous voulions nous établir à Beffe, dans le village de mon compagnon et y construire notre maison. Nous avons choisi le terrain parce qu'il permettait de construire le hall, le magasin et les serres. Mais la clientèle est bien là : il y a des anciens clients de Bomal qui me sont restés fidèles et de nouvelles personnes qui viennent des villages environnants. On profite également de la présence des touristes ».



### L'année 2020 est un peu particulière, comment cela s'est passé pour vous ?

« Oui, c'était vraiment une année spéciale. Tout d'abord, c'était l'installation complète à Beffe, il a fallu tout déménager de Bomal. Cela nous a donné beaucoup de travail. La crise du covid et le confinement de mars ont décidé beaucoup de personnes à faire un jardin. Nous avons été parfois en rupture de stock. J'ai fait de longues journées au magasin et je devais passer mes commandes parfois tard en soirée. Cet automne, il y a encore beaucoup de commandes, pour la plantation de vergers notamment. Les gens ont un peu redécouvert le plaisir de jardiner ».







### Que proposez-vous dans votre commerce ?

«Au printemps et en été, tout ce qui se rapporte aux plantes, fleurs et légumes à repiquer. En automne, ce sont plutôt des plants de haies, des arbres fruitiers et leur protection. Il y a une grande demande cette année ! J'ai également des plantes et des articles de décoration, notamment en cette saison pour les fêtes de Noël. Une particularité qui est liée à notre mode de vie et à notre manière de consommer : j'ai développé la vente de produits locaux tels que des fruits et légumes en saison, des pommes de terre, des bocaux de stérilisation (viande, légume, soupe) et de la salaison. Je propose aussi de la farine bio, des pâtes, du chocolat et des biscuits. Certains produits sont proposés en vrac».



### Le Jardin secret de Jill,

à découvrir

Rue derrière Mousty 4, à Beffe

<https://www.facebook.com/LejardinsecretdeJill>

Ouvert les mardi, jeudi, vendredi et samedi,  
de 9h à 18h.

Le mercredi de 14h à 18h  
et le dimanche de 10h à 12h.

Fermé le lundi.





Lucienne  
DETHIER  
Présidente du CPAS

# CPAS

## Centre Public d'Action Sociale

La crise du mois de mars due à la pandémie du coronavirus, nous la pensions bien derrière nous. C'était sans compter sur une nouvelle vague que nous connaissons depuis le mois de septembre avec un nouveau confinement et un couvre-feu. J'ai une pensée pour les personnes âgées, isolées, que ce soit à domicile ou en maison de repos et plus particulièrement pour les malades hospitalisés en ce moment.

Le CPAS se veut être aux côtés et à l'écoute de la population et assure ses services tout en prenant toutes les précautions d'usage, en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale :

- Service de préparation et de livraison des repas à domicile à raison de 5 jours/semaine.
- Service d'aide-ménagères et service de courses à domicile en collaboration avec le SEL de Rendeux
- Les services des Tournesols : Lavoir-repassage et Passagers du Pays sont à votre disposition, n'hésitez pas à y faire appel.  
**084/34.53.10 ou 0496/86.82.46**

Du côté du service social, les travailleurs sociaux sont disponibles en fonction du respect des directives dues à la pandémie et du télétravail, soit :

- Les **permanences sans rendez-vous** des mardi et jeudi sont donc suspendues et ce, pour une durée indéterminée.
- Le CPAS restera accessible par téléphone, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 aux numéros suivants : **084/47.73.72 ou 0478/790.695.**
- Vous pouvez toujours rencontrer les travailleurs sociaux mais **uniquement sur rendez-vous.**
- Les travailleurs sociaux sont toujours accessibles par téléphone ou par mail :
  - elodie.lanuit@rendeux.be
  - michael.louche@rendeux.be
  - mathilde.muset@rendeux.be

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, serrons-nous les coudes, respectons les directives fédérales, prenons soin de nous et des autres pour connaître aussi vite que possible une belle éclaircie dans cette pandémie.

### Mise à l'honneur de notre retraitée - Madame Léona COLLINET

Après avoir exercé le métier d'agricultrice au Bois du Ry, Léona est entrée au service du CPAS le 14 mars 2005.

Durant sa carrière, Léona est principalement affectée au service d'aide-ménagères tout en étant polyvalente car toujours disponible pour dépanner le service des repas à domicile ainsi que la livraison de ceux-ci. Léona était quelque fois appelée au Lavoir-repassage pour soulager le service en surcharge.

Nous retiendrons de Léona : une personne disponible, positive, souriante, agréable à côtoyer et appréciée dans nos différents services. Pour tout cela, nous lui adressons un grand merci.

Nous lui souhaitons une excellente retraite entourée de ses enfants, petits-enfants et de nombreux amis.



## Patrimoine du CPAS de Rendeux

### À VENDRE 4 TERRAINS À BÂTIR

LE CPAS met en vente 4 beaux terrains à bâtir à Ronzon, rue de la La Roche, en bordure de la RN833, vue magnifique sur le ravel et l'Ourthe au prix de 45 euros/m<sup>2</sup>.



Pour tout renseignement  
et conditions :  
084/47.73.72  
0472/754.620  
damien.jacot@publilink.be



## Quelques nouvelles du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Abordons tout d'abord les **résultats du sondage** qui vous a été adressé au printemps. Vous avez été 51 à avoir rentré les questionnaires qui ont été examinés par le CCCA au cours de sa réunion du 12 octobre 2020.

### En voici quelques constatations:

- 28 hommes et 23 femmes ont répondu;
- 21 personnes vivent seules, 24 en couple et 5 en famille;
- 49 habitent une maison et 2 un chalet;
- 49 disposent d'une voiture et sont autonomes;
- la création d'un service d'aide administrative recueille 31 adhésions et 13 sans avis;
- 38 personnes ne se sentent pas isolées et 8 souhaiteraient une visite de courtoisie;
- 33 personnes éprouvent des difficultés à entretenir leur maison et surtout les abords;
- 50 personnes vivent agréablement dans la commune;
- 42 sont satisfaites des services communaux;
- 41 personnes sont satisfaites de l'accès aux soins et surtout de la création d'un cabinet médical;
- 15 personnes sont satisfaites de la présence policière et 31 regrettent son absence sur le terrain;
- 27 personnes ont marqué leur intérêt à participer à une séance d'information sur la sécurisation des habitations.

Comme lors du sondage précédent, la majorité des plaintes porte d'une part sur la sécurité routière, la vitesse excessive est souvent dénoncée et ceci dans les différents villages et d'autre part sur l'entretien des voiries communales dont certaines sections laisseraient à désirer.

Plusieurs suggestions ont également été émises, parmi les plus fréquentes, citons la mise à disposition d'un distributeur de billets accessible en tout temps, le développement du petit marché des producteurs locaux, l'installation d'une boîte à livres à proximité de l'administration communale. Les réponses et les commentaires sont utiles pour orienter les réflexions et les actions du CCCA qui remercie les aînés qui ont répondu de leur participation active.

Le CCCA s'informerait aussi de la réalisation des initiatives pertinentes qui ont été communiquées à l'autorité communale.

Les contraintes imposées en raison de la crise virologique que nous traversons ont empêché le CCCA de se réunir et de réaliser en 2020 les actions qu'il envisageait.

- **A l'écoute des aînés.** Des volontaires se sont manifestés pour participer au projet qui malheureusement a dû être reporté. Ces volontaires après avoir suivi une courte formation pourront rendre des visites de courtoisie aux personnes isolées, à leur demande.
- **Initiation à l'informatique.** Les réunions mensuelles ont aussi été supprimées depuis le mois de mars. Outre la disponibilité des animateurs, 5 ordinateurs sont mis à disposition pour faciliter l'apprentissage.
- **Les séances d'information.** Les deux séances envisagées, l'une portant sur la prévention des brûlures et des risques d'incendie à la maison et d'autre part sur la sécurisation des habitations n'ont pas pu être organisées.

Nous espérons vivement que cette période de mise entre parenthèses sera d'aussi courte durée que possible et nous vous assurons que la motivation des membres du CCCA reste intacte. Ils se tiennent à votre écoute pour orienter vos attentes dans le souci d'améliorer vos conditions de vie au sein de la commune.

Début 2021, les membres du CCCA délivreront les **«boîtes jaunes»** à placer dans le frigo aux aîné(e)s qui atteindront l'âge de 75 ans.

Nous vous souhaitons une fin d'année sereine et un excellent début 2021.

Pour le CCCA,  
Alain Purnode  
Président.





Alain PURNODE,  
Président du Conseil Communal  
Consultatif des aînés (CCCA)

*«Notre équipe est très motivée et bien soudée. C'est très motivant de travailler dans un esprit de bonne collaboration. Evidemment, cette année est un peu difficile, des réunions ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire. Nous restons en contact par mail. Avec cet article, nous voulons montrer ce qui a été fait et quel est l'état de la situation de nos projets.*

*A côté de cela, il y a encore beaucoup de thèmes qui me préoccupent et qui sont à explorer. Suite à cette crise du COVID, je me rends compte à quel point les personnes hébergées dans certaines maisons de repos ont été privées de tout droit de regard sur leur propre vie : obligées de rester dans leur chambre, de ne plus voir leur famille, ... La situation était aussi assez différente entre les maisons de repos. Tout le monde n'a pas été logé à la même enseigne alors que les prix d'hébergement sont forts semblables. J'aimerais que nous abordions ce sujet au CCCA, pas pour juger ni pour donner des leçons, mais pour aboutir à une réflexion que nous ferions remonter à l'AViQ (Agence pour une vie de qualité).*

*Un autre sujet important est l'omniprésence de l'informatique dans la vie d'aujourd'hui. Il y a une fracture numérique importante, notamment pour les aînés. Comment contribuer à réduire cette fracture? J'aimerais aussi que notre Conseil puisse y jouer un rôle».*



Au moment de finaliser ce bulletin, nous apprenons avec tristesse le décès soudain de Mme Liliane VERBRUGGHE (assise au centre sur la photo), épouse de M. José CAVALLERI. Liliane était une personne impliquée dans la vie sociale et associative de notre Commune depuis de longues années. Elle était notamment membre du Conseil Communal Consultatif des Aînés et de la Confrérie des Chevaliers de Montaigu. Nous la remercions pour son dévouement et sa gentillesse et nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



# Rencontres & témoignages

## Jacky ADAM , le passeur de mémoire ...



### Rencontre

Jacky ADAM est né à Olne. Enfant, il revenait régulièrement en vacances à Rendeux, chez ses grands-parents. Il a fait une carrière de topographe au Ministère de l'Équipement et des Transports (le MET). Il est le papa de quatre filles et il a 13 petits-enfants.

Aujourd'hui, Jacky coule une «paisible» retraite dans le petit village de Ronzon. Du moins, en apparence. Depuis près de 25 ans, Jacky est un «passeur de mémoire» : il arpente les villages et hameaux de Wallonie et d'ailleurs à la collecte des témoignages des anciens. Il a fait l'interview de milliers de personnes. Ces témoignages sont à découvrir dans la collection de livres «Des Moulins et des Hommes».

Jacky a déjà écrit 6 tomes sur les moulins du bassin de l'Ourthe et deux tomes supplémentaires sur les contes et légendes.



### Jacky ADAM, depuis quand vous intéressez-vous à l'histoire des moulins ?

*Avec l'ASBL « Mémoire de l'Ourthe », j'ai collaboré à divers projets qui racontaient notre région. Puis en 1999, avec quelques bénévoles, nous avons organisé une expo à Bardonez sur le thème des moulins. Cette expo a eu un beau succès et ça m'a donné l'idée d'écrire un livre sur les moulins du bassin de l'Ourthe. On a commencé à la source et j'ai fait ma première interview à Ortheuville fin 1999.*

### Comment procédez-vous ?

*Je rencontre les personnes et je demande à les enregistrer. C'est en général la nuit, quand je suis tranquille, seul chez moi, que je retranscris les témoignages. Je travaille à la main, avec un stabilo, je n'utilise pas d'ordinateur. Je classe les photos dans mes fardes. Quand j'ai rédigé le projet final, je le transmets à une personne qui le dactylographie avant de l'envoyer à l'imprimeur. Un tome demande 3 années de travail !*

### L'écriture et la recherche, cela vous prend beaucoup de temps ?

*Tout mon temps ! Mes «vacances», ce sont les «taxis» pour mes chers petits-enfants et les pistolets du mercredi... Je reçois également, très souvent, des étudiants qui ont besoin d'infos sur tel ou tel sujet. Parfois, ce sont des mails de chercheurs. Par exemple, j'ai récemment reçu un mail du Gouvernement du Grand-Duché pour une étude qu'il réalise sur les céréales ! On vient de me demander de sauver un vieux moulin à Flobecq !*





## Quelques lignes de l'écrivain Benoît COPPE, à propos de Jacky ADAM



«Il veille. Il se lève. Il marche. Il rencontre. Il rassemble. Il raconte. A la lueur d'une petite lampe, il écrit. La nuit. Pour nous. Avec haute délicatesse, il murmure qu'il est précieux de revenir au temps des histoires à raconter le soir.

Autour du feu. Dans un divan confortable. Au pied d'un arbre. Le long de l'Ourthe. Raconter une histoire aussi lentement que coule l'eau de la rivière. Raconter une histoire aussi précieusement que se transmet la vie. Raconter une histoire aussi utilement qu'une graine a besoin de temps. Une seule graine contient en elle toutes les graines du monde. Une seule histoire contient en elle toutes les histoires du monde».

«Le vieux moulin de grand-père  
Assis au bas du coteau  
Chante la journée entière  
Couché tard et levé tôt  
Or à force de l'entendre Tic-Tac  
J'ai fini par le comprendre Tic-Tac  
Travaillez avec entrain  
Le soir est près du matin  
Tac-Tic-Tac-Tic-Tac  
Voilà tel est le refrain du vieux moulin»

### Quels sont vos plus beaux souvenirs ?

*Ce sont toutes ces rencontres, c'est très émouvant. J'ai des centaines de cassettes où sont gravées les voix de tant de personnes aujourd'hui disparues. Cela me donne la chair de poule rien que d'y penser. Je me souviens de chacune d'elle. Mes enregistrements: c'est un peu mon trésor. J'ai d'ailleurs été contacté par l'Institut du Patrimoine wallon de la Paix-Dieu à Amay. J'ai rédigé un don de toutes mes archives.*

### Des projets en cours ?

*Actuellement, je prépare un septième tome qui paraîtra fin d'année 2021. Il reprendra toutes les informations et témoignages qui n'ont pu être écrits dans les précédents ouvrages. Il y aura par exemple le récit d'une rencontre avec le radiesthésiste de Wellin, Gabriel BIHAIN. Il y raconte comment un vieux curé lui a appris à exploiter son don. Je dois aussi terminer un dernier tome, le dix, sur les contes et légendes. Et en parallèle, je travaille sur un sujet différent: les forains! Je n'ai vraiment pas le temps de m'ennuyer ... mais c'est passionnant et émouvant: réaliser un très grand travail consacré à d'humbles personnes.*

*«Des Moulins et des Hommes, ce n'est pas un travail de technique sur les moulins. L'essentiel, c'est la parole des gens que j'ai rencontrés et que j'ai retranscrite mot à mot. En cela, c'est un travail unique en son genre, c'est un peu comme une bibliothèque vivante».*

Jacky ADAM.

**Plus d'infos :**  
**[www.desmoulinsetdeshommes.be](http://www.desmoulinsetdeshommes.be)**

L'ASBL recherche des financements pour éditer les prochains tomes (tome 7 et tome 10) :  
BE25 0018 0910 6782.

Le travail de Jacky ADAM est entièrement bénévole.



Extrait de «Contes, légendes  
et belles histoires des  
moulins en Wallonie»,  
Tome 8



# Solidarité

## Masques pour personnes sourdes et malentendantes

Les personnes sourdes et malentendantes rencontrent beaucoup de difficultés actuellement avec le port du masque, en effet comment faire quand on lit sur les lèvres !

Pour aider ces personnes, des masques transparents ont été fabriqués et peuvent vous être fournis.

**N'hésitez pas à nous contacter pour réserver et commander vos masques.**

**Service population :  
084/47.71.69**



### Besoin d'un coup de main

**Personnes privées :** Jardinage, bricolage, accompagnement personnes âgées (à la maison ou dans une maison de repos), peinture, tapisserie, garde enfants au domicile, nettoyage grenier ou cave, garde d'animaux, d'autres activités sont aussi possibles.

**Asbl, associations :** Entretien locaux ou églises, distribution folders dans boîtes aux lettres, aide à la cuisine ou nettoyage salle lors de fête, peinture, tapissage, tri des déchets, etc...

**Ecoles :** Garderies scolaires, remise en état du matériel, entretien extérieur, tri déchets

### Inscription :

2.50 € par an (gratuit pour VIPO)  
Prix du chèque ALE : 5.95 € (= 1 heure de travail).  
Assurance comprise. (Possibilité de déductions fiscales de 30%).  
Déplacements payés par l'utilisateur: 0,25 €/ km A/R à partir du domicile du travailleur jusqu'au lieu de travail.

### Vous êtes chômeur complet indemnisé ou vous bénéficiez du RIS au CPAS ?

Vous souhaitez pouvoir travailler quelques heures en ALE ? Téléphonnez ou venez discuter des possibilités pendant la permanence.

Les travailleurs ALE de Rendeux reçoivent une participation financière pour certaines formations (permis de conduire, BEPS, etc...)

### Notre adresse :

**Rue de Hotton 1, 6987 RENDEUX  
0479/96.66.04 - ale@rendeux.be**

**Renseignements et inscriptions :**

**Richard BOURCY, collaborateur FOREM-ALE  
Ouverture au public : jeudi de 13h à 16h30**

**Écoute Violences Conjugales**  
**0800 30 0 30**  
24/7 + GRATUIT + ANONYME  
OU DITES « MASQUE 19 » À VOTRE PHARMACIEN

**SORTEZ DU SILENCE !  
IL Y A DES SOLUTIONS !**

MESSAGE DES SOROPTIMIST VIERRE-LESSE



## « BIEN CHEZ TOIT » Entretien des espaces verts



Vous connaissez déjà notre magasin de meubles et notre service de petits travaux à domicile. Depuis mai 2020, nous vous proposons un nouveau service : **l'aménagement et l'entretien de vos espaces verts.**

Notre équipe est à présent disponible pour tondre votre pelouse, tailler votre haie, ranger votre bois de chauffage, bêcher votre potager, désherber votre cour, ... Ce service est ouvert à tous, mais un tarif social vous sera appliqué si vous remplissez certaines conditions.

Concrètement, vous nous téléphonez, nous fixons un rendez-vous, et notre équipe technique s'occupe du travail au jour et à l'heure fixés. Il vous en coûtera 19,26 € de l'heure si vous êtes au tarif normal, 12,84 € de l'heure pour le tarif social, somme à laquelle il faudra ajouter certains forfaits (administratif, déplacement, évacuation des déchets, usure du matériel, ...). Les personnes de plus de 65 ans bénéficient automatiquement du tarif social. Pour les autres, nous évaluerons avec vous votre tarif.

Attention ! Nous devons respecter certaines limites dans les jardins dans lesquels nous travaillons. Nous tondons les pelouses de maximum 300 m<sup>2</sup> et taillons les haies de maximum 40 m de longueur et 3 m de hauteur. Les cours à désherber ne devront pas dépasser 75 m<sup>2</sup> et, si vous souhaitez que nous bêchions votre potager, sa surface n'excédera pas les 150 m<sup>2</sup>.

Parallèlement à ce nouveau service, nous continuons à nous rendre chez vous pour effectuer des petits travaux. Une chasse qui coule, un lustre à remplacer, un mur à repeindre, une porte qui grince, un châssis qui coince, n'hésitez pas, appelez-nous. Nous pouvons également réaliser quelques petits aménagements pour les PMR (fixation d'une rampe, d'une poignée de baignoire, ...).



N'oubliez pas non plus notre magasin de meubles ouvert du lundi au vendredi. En plus de celui-ci, vous êtes invités à venir découvrir tout notre stock dans notre grand entrepôt dont nous vous ouvrons les portes chaque mercredi de 13h à 16h, ainsi qu'un samedi matin par mois (voir les infos sur notre page Facebook).

Enfin, si vous avez des meubles en bon état à donner, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous rendrons chez vous avec notre camion.

**Nos bureaux : Chainrue 3 Barvaux**  
**Notre magasin : Chainrue 5 Barvaux**  
**Notre entrepôt : Rue de l'Industrie 29 Barvaux**  
**Tous contacts : 086.21.06.02 – Dons de meubles : 0470.86.28.08 – Magasin : 0471.91.45.43**

Retrouvez-nous sur

facebook

Bien chez ToiT – Magasin social de meubles



## JEU Connaissez-vous votre commune ?

Au mois de septembre, vous avez bien reconnu **la croix de Beffe, à la jonction de la rue de l'Eglise et de La Roncière**. Merci à tous pour votre participation !

### Les croix, symboles de la foi

Les croix font partie intégrante de notre patrimoine. Symbole de la foi, elles ornent nos églises, chapelles, monuments et bords de routes mais aussi nos maisons, nos bijoux ou nos souvenirs de famille.

*La plupart des croix sont considérées comme votives. Placées par un particulier ou par une communauté, elles perpétuent un souvenir privé, commun au village ou encore rappellent l'un des fondements de la religion chrétienne.*

*Les croix rencontrées sur le territoire de notre commune sont en bois, en pierre, métalliques et quelques fois en béton. Les croix en bois sont de loin les plus nombreuses. Cela peut s'expliquer par le fait que le bois est la ressource naturelle première en Ardenne et qu'un montant et une traverse suffisent à l'élaboration d'une croix. En témoignent les nombreuses croix de fortune déposées à la source de Saint-Thibaut.*



*Elles sont plantées la plupart du temps dans un décor feuillu : chêne, tilleul, frêne, aubépine, ... ; à ces arbres, on leur attribue souvent une signification. L'aubépine par-exemple, porte bonheur.*

*Les croix sont généralement ornées d'un christ crucifié.*

La photo du mois de septembre représentait donc bien la croix située à la jonction entre la rue de l'Eglise et de la Roncière, restaurée par Eric Ponsard, tourneur fraiseur habitant Beffe.

### Pour aller plus loin

Vous êtes intéressé par le patrimoine local ? Vous souhaitez restaurer ou mettre en valeur certaines œuvres ? Rejoignez la Commission Patrimoine, mise sur pied dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

**Contact : Amélie Clarinval**  
**amelie.clarinval@rendeux.be – 0478/99.04.64**

Retrouvez plus d'informations sur les croix de notre commune dans le livre «Un autre regard sur les croix de nos chemins», rédigé grâce à l'implication d'une vingtaine de rendeusiens, dans le cadre de la valorisation du Petit Patrimoine Populaire par la CCATM. Celui-ci est disponible au prix de 15€ à l'administration communale.

JEU

JEU

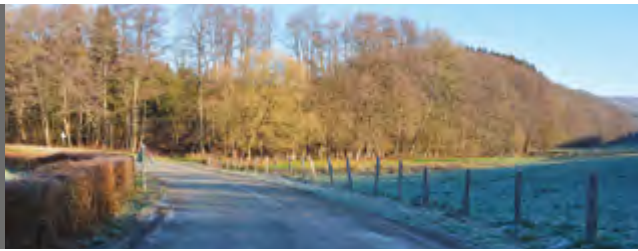
### Photo n°5

Reconnaissez-vous la photo de ce trimestre ?  
Nous attendons vos nombreuses photos à côté de ce monument.

Bonne chance à tous !

JEU





## Campagne de stérilisation des chats errants



Un chat errant, c'est un chat sans maître, souvent sauvage, vivant à l'extérieur et n'ayant que peu ou pas de contact avec les humains.

Une chatte peut avoir 2 à 3 portées par an, d'environ 4 à 6 chatons. Ce sont donc bien potentiellement 24 chatons par an, qui se retrouveront, pour la plupart, dans la nature ou, pour les plus «chanceux», dans les refuges.

Afin de lutter contre la surpopulation de chats errants, la commune de Rendeux a décidé de mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants.

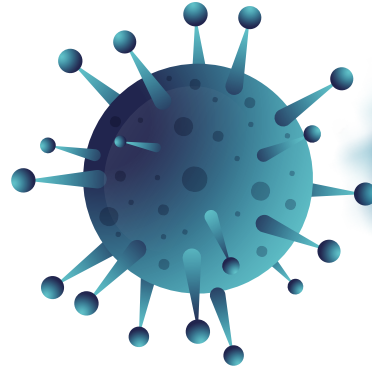
Une convention a été signée avec le Dr Mascetti, Vétérinaire à Rendeux, afin de stériliser les chats errants qui lui seront amenés, aux frais de la commune.

Vous souhaitez connaître la procédure pour faire stériliser les chats errants de votre quartier ? Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour les animaux ?

### Rendez-vous sur notre site

<https://www.rendeux.be/ma-commune/environnement/nature-animaux/sterilisation-des-chats-errants>  
ou contactez le service Environnement  
(contact : Laurie Scius)  
[environnement@rendeux.be](mailto:environnement@rendeux.be)  
ou 084/37.01.81.

## COVID-19 et entreprise



Chers Patrons,

Difficile de feindre la surprise, les nouvelles normes plus restrictives adoptées par le Gouvernement fédéral étaient attendues. Une fois de plus, vos activités s'en retrouveront inévitablement impactées. À l'heure d'écrire ces lignes, malgré les diverses sources dont nous disposons, il est encore difficile de voir tout à fait clair dans les mesures qui seront déployées pour soutenir la vie économique.

Si vous avez des questions à propos de votre entreprise ou de votre commerce, contactez directement



la **CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU LUXEMBOURG BELGE**  
ASBL au 061/29.30.42  
ou 061/29.30.51







## Le 02.06.2017, l'Administration communale de Rendeux a adhéré au système d'Alert «Be-Alert»

BE-Alert est un système développé au niveau national permettant aux autorités de vous informer en cas d'incident.

Un Bourgmestre, Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer un message à tous ceux qui pourraient être impactés par la situation d'urgence grâce à Be-Alert. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Des informations officielles, correctes, directement de la source.

BE-Alert utilise plusieurs canaux pour alerter les personnes concernées. Le message d'alerte peut être transmis par écrit via un sms, ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe ou encore via un email. BE-Alert a la capacité nécessaire pour avertir un grand nombre d'habitants via plusieurs canaux différents en même temps.

## Soyez averti, où que vous vous trouviez

Vous pouvez recevoir un message BE-Alert de deux manières :

- Un Bourgmestre, Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer une alerte sur base d'une liste d'adresses. Il est donc très important de vous inscrire à BE-Alert pour que vos coordonnées actualisées s'y trouvent. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous habitez à Rendeux et travaillez à {Bruxelles, Anvers, ...} ? Enregistrez les deux adresses et restez toujours informé.
- En cas d'importante situation d'urgence, un Bourgmestre, Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut aussi envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone reçoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Vous pouvez de la sorte être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système, lorsque vous allez une journée {à la mer, en Ardennes, ...} ou lorsque vous allez {au parc, dans un centre commercial, ...}.

### Inscrivez-vous

Vous pouvez vous inscrire très facilement sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be). Complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui ! L'inscription est totalement gratuite.

### Pour tout renseignement complémentaire :

**Nathalie DERYCK**  
[nathalie.deryck@rendeux.be](mailto:nathalie.deryck@rendeux.be)

084/37.01.94  
0478/36.21.75  
084/47.77.77

rue de Hotton n°1  
6987 RENDEUX

# RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

## LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.



### EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence médicale, appelez le

**112**   
ambulances et pompiers

En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le

**101**  Police

**+ SOS**



En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au

**0800 32 123**

7j/7, 24h/24

En cas de violence sexuelle (*adulte ou enfant*), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le **Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS)** le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.



## DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE

Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (*en tant que victime, auteur ou professionnel*). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au

**0800 30 030**

ou envoyez un message via le chat sur [ecouteviolencesconjugales.be](http://ecouteviolencesconjugales.be)

Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ?

Contactez les professionnels de **Praxis**

Vous avez besoin de parler, appelez

**107**

7j/7, 24h/24

Tchat pour femmes migrantes, victimes de violence (*en Français, Espagnol, Anglais, Soomaali, Pulaar, Peul, Fulani, Bassa, Tigrinya, Amharic, Soussou-Malinke*) [www.we-access.eu/fr/tchattez-avec-nous](http://www.we-access.eu/fr/tchattez-avec-nous)

Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (*négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle*) appelez l'équipe **SOS Enfants** de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Ecoute-Enfants.

au **103** pour demander conseil  
9h à minuit, 7j/7

Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez **SOS Viol** (*pour adulte et adolescent-e*) au

**0800 98 100**

ou envoyez un message via le chat des CPVS sur [violencessexuelles.sittocnet/chat](http://violencessexuelles.sittocnet/chat)

Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site

Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig?  
> [Link naar de Nederlandstalige versie](#)





## Les Tournesols

Route de Marche, 9  
6987 RENDEUX  
084/34.53.10

## Les Passagers du Pays

### Un problème de mobilité ?

Pour quel que motif que ce soit... santé, loisirs, courses, formations, travail... Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !

Affiliation annuelle : 5,00 €

Km parcouru : 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au **0496/86.82.46**

## Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main

Mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et samedi de 14h00 à 16h30.

## Le Savoir-Fer

Manque de temps pour repasser ?...

La couette ne rentre pas dans la machine à laver ? Lavage et/ou séchage, repassage de votre linge au Savoir-Fer.

**Tous les jours de 9h00 à 16h00.**

Fermé le vendredi après-midi.

## S.E.L. Rendeux

[www.ourthsel.be](http://www.ourthsel.be)  
[claire.de.wit@marche.be](mailto:claire.de.wit@marche.be)  
084/34.50.13

## Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».

Personne de contact : Madame Fonck au 086/34.93.50

Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur [www.rendeux.be](http://www.rendeux.be)

> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

## Calendrier de l'O.N.E.

**Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 8 janvier 2021.**

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, ...) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre TMS : Sylvia De Block

## Service des immondices

### Collecte hebdomadaire

Chaque mardi dès 7h.

Pour une question relative à la collecte des déchets appelez le **063/42.00.32** entre 13h et 17h.

### Recyparc

Du 01 novembre, jusqu'au 30 avril, le Recyparc est ouvert du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00.

Le Recyparc est également ouvert tous les samedis de 09h00 à 18h00.

L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.

**Fermeture** du Recyparc les 18, 24, 25, 26 et 31 décembre 2020 et les 1 et 2 janvier 2021



# Services de garde

Consultez le site [www.santefamenne.be](http://www.santefamenne.be) pour connaître les services de garde.

## Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.

En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.

Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contactez le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

## Pharmaciens

**Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.**

<http://www.pharmacie.be>

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

## Collecte de sang

### MARCHE

**Service de Transfusion**

**Rue du Vivier, 24 – 6900 AYE**

**Les mardis 15, 22 et 29 décembre 2020  
de 15h00 à 19h30**

## Vétérinaires

### Petits animaux

*La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.*

#### **19/12/2020 au 21/12/2020**

Centre Vétérinaire «Famenne vet Senger-Tasiaux» à Marche – 084/31.60.31

#### **24/12/2020 au 25/12/2020**

Centre Vétérinaire Vétoplus à Barvaux  
086/66.71.71

#### **26/12/2020 au 28/12/2020**

LEBOUTTE Cédric à Hollogne  
0499/52.35.25

#### **31/12/2020 au 01/01/2020**

Centre Vétérinaire Vétoplus à Barvaux  
086/66.71.71

#### **01/01/2021 au 02/01/2021**

Centre Vétérinaire «Famenne vet Senger-Tasiaux» à Marche – 084/31.60.31

#### **02/01/2021 au 04/01/2021**

Centre vétérinaire de Baillonville  
086/32.12.77

#### **09/01/2021 au 11/01/2021**

MAROT Thérèse-Marie à Hotton  
0477/26.58.38

#### **16/01/2021 au 18/01/2021**

DETHIER Yves à Hampteau – 0496/70.75.70

#### **23/01/2021 au 25/01/2021**

HUBIN Sabine à Marche – 084/31.25.27

### Animaux de rapport et de compagnie

#### **20/12/2020 - 1, 3 et 17/01/2021**

BALTHAZARD - Hotton	084/31.15.41
BURON - Amonines	0495/54.04.60
MASCETTI - Rendeux	0474/51.81.92

#### **25,26 et 27/12/2020 - 10 et 24/01/2021**

WALHIN - Aye	0495/21.48.82
LEGROS - La Roche	084/34.50.15
GEORGES - Champlon-Fam.	084/31.15.41



